



Le mot du comité

Chères et chers membres,

Tout d'abord permettez-moi de vous présenter, au nom du comité, nos plus chaleureux messages pour cette nouvelle année! Mais faisons un bref petit retour sur 2008, pour parler de deux moments qui en ont marqué la fin. Pour commencer, l'engagement, pour la première fois, d'un secrétaire administratif en la personne de Dimitri Simos : étudiant à l'EPFL et déjà très actif chez les jeunes verts, il va accompagner le comité lausannois dans toutes ses tâches, lui permettant ainsi de fonctionner de manière plus efficace.

Un autre moment fort a été la démarche participative à laquelle plus de 40 personnes ont répondu présent. L'objectif de la rencontre ? Esquisser un bilan de notre mouvement et construire ensemble les pistes des futures actions politiques. Les prochains pas ? Restituer ce qui s'est dit et créer « une feuille de route » à discuter, toujours de manière participative, avant le printemps 2009.

Nous ne manquerons pas de vous inviter à cette prochaine rencontre et n'hésitez pas à consulter notre site :

www.Verts-vd.ch pour suivre toute l'actualité verte !

Pour le comité, Natacha Litzistorf, Présidente, Vincent Rossi, Marie-Claude Guerry.

Votations du 8 février 2009: à vos bulletins!

Le 8 février prochain, le peuple vaudois devra se prononcer sur plusieurs objets : un fédéral et deux cantonaux. L'objet fédéral concerne nos bonnes relations avec l'UE. Nous devons en effet décider de reconduire - ou non - la libre circulation des personnes avec extension aux deux nouveaux membres que sont la Bulgarie et la Roumanie. Ce principe est depuis longtemps accepté puisque son entrée en vigueur date de 2002. Le comité lausannois vous invite à accepter cet objet. La Suisse a en effet besoin de maintenir de bonnes relations avec l'UE pour permettre une collaboration efficace non seulement en matière d'environnement et de transports ferroviaires, mais également en matière d'asile, de sécurité, et d'économie, car c'est dans les moments de crise comme celui-ci qu'il faut offrir à notre économie un cadre stable pour se relancer. Les accords bilatéraux permettront une simplification de la bureaucratie pour nos entreprises, l'accès aux marchés européens, et aux programmes de recherches européens pour nos hautes écoles. Il ne faut pas oublier qu'un tiers des emplois en Suisse dépendent directement de nos exportations vers l'UE et que le refus ces accords les mettraient en péril. Notre avenir économique est dans nos mains, nous serons les artisans de notre relance, ou de l'empêchement dans la récession. De plus concernant l'extension de la libre circulation, la Suisse a négocié une ouverture par étapes vis-à-vis des ressortissants roumains et bulgares, les conditions salariales et sociales ainsi que le contingentement des permis de travail seront contrôlés par les autorités durant une période transitoire pouvant aller jusqu'en 2019. N'oublions pas non plus que l'accord sur la libre circulation des personnes en vigueur depuis 2002 n'a donné lieu à aucun afflux d'immigrant. Il n'y a donc pas de raison de céder à l'alarmisme permanent de certains partis bourgeois. Rejeter la libre circulation reviendrait à rejeter le paquet des bilatérales I et donc s'embourber dans un casse-tête de collaboration avec nos voisins.

Refuser des partenaires légitimes,
rend tout accord boiteux...



OUI à l'extension des accords
de libre circulation.



www.verts-vd.ch

www.verts-fr.ch

www.verts-ge.ch

Les objets cantonaux – un peu plus délicats – concernent nos impôts. Les verts proposent de rejeter les deux objets, car d'une part, il s'agit d'alléger fiscalement les entreprises et les actionnaires qui détiennent au moins 10% des actions d'une entreprise et d'une autre part de plafonner l'impôt sur le revenu à 60%, ce qui ne profite qu'aux très gros contribuables.

Le peuple vaudois avait d'ailleurs déjà rejeté cette idée lors de la votation fédérale du 24 février 2008, il serait donc cohérent de rejeter cette modification. En outre, même si certaines familles de la classe moyenne bénéficieraient d'un allègement, les verts demandent une politique cohérente en matière de famille, et non quelques mesures isolées. De plus, le manque à gagner de l'Etat suite à ces allègements ne permettrait plus de continuer à aller dans le sens d'une politique sociale et environnementale cohérente. Enfin, pourquoi mêler dans un même objet de vote les familles et les entreprises ?

En espérant que ces quelques lignes vous auront convaincu-e-s,
bonne année à tous et toutes !

Marie-claude Guerry



Il est temps de prendre parti pour le climat !



LES VERTS
Mouvement écologiste

Agenda:

Jeudi 22 janvier 2009

Verrée aux nouveaux membres 18h

Suivi des idées vertes sur le thème "nature en ville". 20h, vin chaud et collation offert par les Verts lausannois.

Dimanche 8 février

votations fédérales et cantonales

Jeudi 19 mars

Idées vertes "les enjeux énergétiques lausannois"

Jeudi 30 avril

Assemblée générale des verts lausannois

Mercredi 20 mai

Assemblée générale des verts vaudois Prilly, salle communale Castelmont 20h

Jeudi 18 Juin

Idées vertes "promotion santé"

Mercredi 1er Avril

Prochaine Feuille Verte

Nous contacter:

Les Verts, section lausannoise,
Pl. Palud 7, 1003 Lausanne
courriel : lausanne@verts.ch
Internet: www.verts-lausanne.ch

Du bon usage de l'écobilan en entreprise: un instrument adéquat pour le DD?

L'écobilan (ou analyse de cycle de vie, ACV) permet de quantifier les impacts environnementaux d'un produit ou d'un service sur l'entier de son cycle de vie. Cela inclut l'extraction des matières premières, leur transformation, les transports et stockages, l'utilisation du produit et sa fin de vie. La quantification permet de rendre les résultats utilisables en entreprise: il est toujours préférable pour le manager de rendre des comptes chiffrés, que ce soit aux directeurs, aux actionnaires, aux clients ou aux autorités. En effet, rien de tel que de pouvoir affirmer, sur la base d'un "rapport d'experts", que tel investissement a permis de réduire un impact de X%! Or il n'en faut parfois pas plus pour justifier des dépenses dans le domaine environnemental et déclencher des décisions significatives dans le bon sens. Aujourd'hui, de plus en plus de grandes entreprises ont recours à l'ACV pour identifier les zones sombres de leurs activités. L'ACV le plus connu est celui qui se focalise sur les gaz à effet de serre: le "bilan carbone". Il est à la mode, actuellement, de compenser ses émissions de CO2 sur la base d'un tel bilan, offrant à bon compte une image plus verte.

Mais d'autres sociétés ont entrepris de repenser le design de leurs produits afin d'améliorer en profondeur leur bilan. Quoi qu'il en soit, l'écobilan permet d'accomplir un grand pas dans la gestion de l'environnement par les entreprises: l'établissement d'une comptabilité écologique en parallèle à la comptabilité financière. Le pas suivant est d'assainir le bilan, pour que l'ACV conduise à des conséquences réelles à long terme sur l'environnement. Pour quantifier les impacts, il est important de choisir des indicateurs qui tiennent la route scientifiquement. L'effet de serre du CO2 est facilement quantifiable et constitue un indicateur fiable, par exemple. En revanche, l'état encore lacunaire des connaissances sur les effets des divers types de pollution (métaux, médicaments, substances chimiques, OGM) sur les divers aspects des biotopes rend l'indicateur sur la qualité des écosystèmes plus délicat. Le développement des ACV dépend beaucoup des recherches scientifiques permettant d'affiner ces connaissances.

Vincent Rossi



Chers nouveaux membres,

Vous êtes cordialement invités à venir partager le verre de l'amitié avec les membres du comité des verts Lausannois, ce jeudi 22 janvier 2009! Du vin chaud vous sera offert à cette occasion, et nous vous réservons quelques stars politiques du moment pour l'occasion.

le comité



Il est temps de prendre parti pour le climat !



LES VERTS
Mouvement écologiste